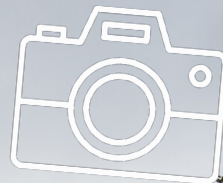


en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photos
Lauréat :
Olivier Tosi**



**Tentez votre chance et
envoyez-nous
vos clichés !**

numéro 54 – novembre 2025

Moments forts

Votations fédérales du 30 novembre 2025

**Centre commercial Noble-Contrée :
informations pratiques**

Nuit des Musées Valais

Le Saint-Nicolas à Noble-Contrée



Noble-Contrée
COMMUNE



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

L'automne poursuit son cours, et avec lui s'achèvent plusieurs dossiers d'importance pour notre commune. Nous souhaitons d'abord vous remercier sincèrement pour la patience et la compréhension dont vous avez fait preuve pendant les travaux liés au centre commercial Noble-Contrée et à la route cantonale. Nous sommes conscients que ces chantiers ont pu occasionner de nombreux désagréments au quotidien, mais ces efforts auront été essentiels pour offrir des infrastructures modernes et adaptées aux besoins de notre population.

Le centre commercial a officiellement ouvert ses portes le 23 octobre dernier, constituant une étape marquante dans le dynamisme économique et social de notre commune.

À l'approche de la saison hivernale, nous vous informons également des mesures pour garantir la sécurité et la circulation dans nos rues lors de chutes de neige.

Par ailleurs, les traditionnelles festivités de Saint-Nicolas viendront illuminer cette fin d'année, rassemblant petits et grands.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de votre journal communal.

— **L'administration communale**

**A vos agendas :
assemblée primaire le
lundi 15.12.2025**

La Commune de Noble-Contrée invite cordialement ses citoyens à l'assemblée primaire qui se tiendra le 15 décembre prochain à 20h00 à la salle polyvalente de Veyras.

L'ordre du jour sera publié dans le prochain journal "en commun" de décembre.

Le Conseil communal se réjouit de vous y retrouver.

Votations fédérales du 30 novembre 2025

Le dimanche 30 novembre prochain, les citoyens sont appelés aux urnes pour se prononcer sur 2 objets fédéraux :

- Initiative populaire "Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)"
- Initiative populaire "Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)"

Pour le vote par correspondance, l'électeur doit affranchir l'enveloppe de transmission et la remettre au bureau de poste. L'envoi doit parvenir à l'administration communale au plus tard pour le vendredi précédant la votation à 17h00.

Pour le vote par dépôt à la commune, l'urne est située au guichet d'accueil communal à Veyras (Avenue St-François 6). Vous pouvez vous y rendre durant les horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 18h00. Le

vendredi 28 novembre 2025, le dépôt est aussi possible jusqu'à 17h00.

Le jour du scrutin, il vous est également possible de vous rendre directement au bureau de vote. Ce dernier, situé au centre scolaire de Miège, sera ouvert le dimanche 30 novembre de 9h30 à 11h30. Les citoyens se présentent avec leur propre feuille de réexpédition.

Pour rappel, l'étiquette autocollante personnelle a été supprimée, toutefois vous devez continuer à signer votre feuille de réexpédition.



Centre commercial Noble-Contrée : informations pratiques

Ça y est, il est ouvert ! Le centre commercial Noble-Contrée a ouvert ses portes à Veyras et a accueilli ses premiers clients le jeudi 23 octobre dernier.

Les commerces se réjouissent de votre venue et sont ouverts aux horaires suivants :

Migros VOI

- lundi au vendredi : 7h00-18h30
- samedi : 7h00-17h00

Pharmacieplus

- lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h30
- samedi : 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Boulangerie/tea-room Taillens

- lundi au dimanche : 6h30-18h30



Bus SMC

Cartes multicourses à prix préférentiels

Afin de promouvoir l'utilisation des transports en commun, notamment avec l'ouverture du centre commercial Noble-Contrée, notre commune propose des cartes multicourses en collaboration avec la Compagnie SMC. Ces cartes, à des prix défiant toute concurrence, sont disponibles à notre guichet d'accueil communal dès le 10 novembre prochain:

- Carte de 6 courses "plein tarif" pour CHF 10.- (au lieu de CHF 26.-)
- Carte de 6 courses "demi-tarif" pour CHF 5.- (au lieu de CHF 13.-)

Leur vente est réservée exclusivement aux habitants de Noble-Contrée et limitée à 5 unités au maximum par ménage, dans la limite

des stocks disponibles. Les cartes sont transmissibles et valables pour les bus SMC sur tout le secteur de Noble-Contrée, depuis et jusqu'à Sierre.

Pour rappel, les bus circulent toutes les 30 minutes de 6h00 à 20h00, vous offrant ainsi une solution pratique et régulière pour vos déplacements.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à notre Conseiller communal M. Justin Métrailler par téléphone au 079 586 89 53 ou par e-mail à justin.metrailler@noble-contree.ch.

Déblaiement des neiges

Al'approche de l'hiver, nous vous rappelons quelques règles d'usage qui favoriseront le vivre-ensemble lorsque la neige s'invitera dans nos contrées.

D'une part, en cas de chutes de neige, vous êtes priés de laisser la chaussée et ses abords libres de toutes machines, engins, matériaux et autres déblais. Le stationnement de véhicules en bordure des voies publiques et en dehors des places de parc est à éviter pour ne pas entraver le déblaiement des neiges.

Les propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis en bordure de route sont tenus de dégager les trottoirs et les accès à leur

propriété, même si la neige a été accumulée par les engins de déblaiement. Les véhicules faisant obstacle au service de la voirie peuvent être enlevés par notre Police municipale, aux frais des propriétaires. En outre, la commune décline toute responsabilité pour les éventuels dommages qui pourraient leur survenir.

D'autre part, nous vous rendons attentifs au fait qu'il n'est pas autorisé de jeter de la neige sur la voie publique.

Le personnel des travaux publics fera de son mieux pour rendre les chaussées praticables au plus vite et vous remercie d'avance pour votre compréhension et votre collaboration.

Musée Olsommer à Veyras

Nuit des Musées Valais

La Nuit valaisanne des Musées aura lieu le samedi 8 novembre 2025. Cet événement cantonal met à l'honneur les musées à travers des animations nocturnes et gratuites. Dans ce cadre, le Musée Olsommer vous invite à une soirée placée sous le signe de l'évasion.

Dès 18h00, une peintre d'icône ouvrira la rencontre par une démonstration de son art. Elle sera suivie de quatre interventions musicales, interprétées par des élèves de l'Ecole de musique de la Noble-Contrée. Chaque morceau fera écho à un tableau de l'exposition actuelle dédiée aux influences du Valais, des Balkans et de l'Orient dans l'œuvre d'Olsommer.

Des commentaires de Mme Katia Boz Balmer, conservatrice du Musée et déléguée culturelle communale, accompagneront chaque intervention. La soirée se terminera par un apéritif convivial aux saveurs valaisannes, balkaniques et orientales.

Bien que gratuit, l'évènement nécessite une inscription au préalable par téléphone au 078 820 62 56 ou par e-mail à l'adresse info@musee-olsommer.ch.



Le Saint-Nicolas à Noble-Contrée

Comme chaque année, les enfants auront la joie d'apercevoir le Saint-Nicolas dans notre commune le vendredi 5 décembre prochain.

À Miège, il se déplacera dans les classes l'après-midi. Ensuite, dès 16h00, il attendra petits et grands à la Grange de la Calattra pour partager un goûter : gâteaux sucrés et salés, chocolat chaud et vin chaud. Les habitants qui le souhaitent peuvent contribuer en apportant des gâteaux maison. Pour les enfants non scolarisés, une inscription est nécessaire auprès de la Société d'Animation de Miège au 079 373 51 29 (Mireille Héritier).

À Veyras, le Saint-Nicolas rendra également visite aux enfants. Puis dès 16h00, un vin chaud sera offert sur la place des écoles, organisé par la Société de Développement

de Veyras. La population est invitée à partager ce moment magique.



Actualités de nos sociétés

Choeur mixte de Muzot : À l'occasion de son 80ème anniversaire, le Chœur mixte de Muzot organise une soirée-souper "meurtre et mystère" le samedi 15 novembre prochain à la salle polyvalente de Veyras. Le souper affichant complet, le Chœur invite chaleureusement toutes celles et ceux qui le souhaitent à se joindre à la fête dès 23h00 lors du bal animé par DJ David.

Galerie du Château de Venthône : La Galerie du Château de Venthône clôturera sa saison 2025 le dimanche 16 novembre avec le finissage de l'exposition de Véréne Hirt et Monika Gallegra. Présentée depuis le 18 octobre, cette exposition de céramique, métal et terre sigillée illustre la créativité et le savoir-faire des deux artistes.

Fondation Rilke : Dans le cadre de l'anniversaire de la naissance du poète Rainer Maria Rilke, la fondation éponyme organise une soirée concert et lecture le vendredi 5 décembre 2025 à 18h00, à la Chapelle Sainte-Agnès de Veyras. A l'issue de cette soirée, un vin chaud sera généreusement offert par la Société de Développement de Veyras devant la chapelle.

Téléthon : Le samedi 6 décembre prochain dès 11h00, notre Corps de sapeurs-pompiers de Noble-Contrée organise le traditionnel Téléthon à l'école de Veyras. Cette journée placée sous le signe de la solidarité offrira un service de bar et de cantine. Les bénéfices réalisés seront intégralement reversés au Téléthon, au profit de la recherche et des familles touchées par les maladies rares. Merci d'avance pour le soutien que vous accorderez à cette cause !

FSG Miège Olympic et la Fanfare la Concordia de Miège-Veyras : Après plus d'un an de préparation, les 2 sociétés villageoises sont fières de présenter leur spectacle "LUMINIA". Les 12, 13 et 14 décembre 2025, le SostaZentrum de La Souste vibrera au rythme de la musique et de la gymnastique avec plus de 160 musiciens et gymnastes réunis sur scène. Vendredi et samedi, le spectacle débutera à 20h15, tandis que la représentation du dimanche aura lieu à 15h00. Les portes ouvriront suffisamment en avance pour vous permettre de vous restaurer avant le spectacle, et le bar restera ouvert après les représentations pour prolonger les festivités. Achetez votre billet (standard ou VIP) et retrouvez plus d'informations sur www.spectacle-luminia.ch.

Agenda des manifestations

18 oct. au 16 nov. : Exposition Véréne Hirt et Monika Gallegra, Galerie du Château de Venthône

8 nov. : Nuit des Musées Valais, Musée Olsonner à Veyras

9 nov. : Loto du Choeur mixte la Cécilienne, Salle polyvalente de Venthône

14 nov. : Thé dansant, Restaurant Le Relais Miégeois

15 nov. : Soirée-souper meurtre et mystère du Choeur mixte de Muzot, Salle polyvalente de Veyras

21 nov. : Loto de la Fanfare la Concordia de Miège-Veyras, Salle polyvalente de Miège

30 nov. : Loto du Ski-Club de Veyras, Salle polyvalente de Veyras

Ce journal mensuel informe nos habitants des actualités sociales, politiques et économiques de Noble-Contrée. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contree.ch.

noble-contree.ch

f @noblecontree

ig @noblecontree

in Commune de Noble-Contrée

Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

Impressum

Tirage : 2'290 exemplaires
Prochaine parution : 10 décembre 2025
Délai de rédaction : 19 novembre 2025
Imprimerie : Schöchli, Sierre



Noble-Contrée
Entreprendre durablement

